

bulletin



N° 3 Mars 2003



Bureau du Délégué du Conseil fédéral suisse pour le Sommet Mondial sur la Société de l'information

édito

De quoi se réjouir

Avec le recul de quelques jours suivant la deuxième réunion du Comité préparatoire du SMSI, il y a de très bonnes raisons, à mon avis, d'être fiers des résultats notamment l'approbation d'ébauches de Déclaration politique et de Plan d'action, qui serviront dorénavant de documents de base. La réalisation la plus importante du PrepCom-2 réside sans aucun doute dans l'élaboration de ces deux documents, aussi imparfaits soient-ils au stade actuel, ainsi que dans l'établissement d'un mécanisme intersession.

Je me félicite aussi de la présence de quelque 1600 participants, de la centaine de contributions que le Secrétariat exécutif a reçues en prévision de PrepCom-2, des interventions pour le moins « visionnaires » d'invités spéciaux, dont les Présidents du Sénégal et de la Roumanie lors de la séance d'ouverture, de l'apport d'une cinquantaine d'experts, provenant des quatre coins du monde et représentant plusieurs de nos principaux partenaires, des deux journées de tables rondes fort bien remplies, de l'établissement d'un Bureau de la société civile, comprenant plus de vingt «familles», et devant permettre une articulation encore mieux coordonnée de leurs aspirations en matière de société de l'information, et du soutien inébranlable du secteur privé, principalement par l'entremise de la Chambre internationale de commerce et de son Comité de coordination pour entreprises privées.

Tout cela est réjouissant mais le plus difficile reste à faire. De nombreux défis pointent à l'horizon dont, pour n'en nommer qu'un, celui d'une participation accrue et encore plus efficace des organisations internationales, de la société civile et du secteur privé au processus préparatoire du Sommet. Avec le concours et l'appui de tous, nous y arriverons!

Pierre Gagné

Directeur exécutif/Secrétariat du SMSI

Bureau du Délégué du Conseil fédéral suisse pour le Sommet mondial sur la Société de l'information

Rue de Varembé 9 – 11 Case postale 125 1211 Genève 20 Suisse Tél : +41 (0) 22 748 27 70 Fax : +41 (0) 22 748 27 89 E-mail : bulletin@wsisgeneva2003.org www.wsisgeneva2003.org

Bilan du PrepCom-2 Une avancée significative



Photo de famille au terme du PrepCom-2 : de g. à dr. l'Ambassadeur Habib Mansour (Tunisie), M. Pierre Gagné, Directeur exécutif/Secrétariat SMSI, M. Adama Samassékou, Président du PrepCom, M. Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'UIT et le Secrétaire d'Etat Marc Furrer, Directeur de l'Office fédéral de la communication (Suisse).

repCom-2 a réuni quelque 1600 délégués (918 représentant les Etats membres, 398 la société civile et les organisations non-gouvernementales, 60 le secteur privé et 25 les Nations Unies ainsi que les agences spécialisées). Entretien avec M. Adama Samassékou, Président du Comité préparatoire du SMSI.

Etes-vous satisfait après PrepCom-2?

«Oui, je pense que PrepCom-2 a été une réussite. Non seulement les tables rondes ont été l'objet d'un grand intérêt, en tout premier lieu bien sûr celle des Visionnaires, et ont été très fructueuses pour le travail de contenu, placé au centre de cette deuxième session du Comité préparatoire, mais nous sommes sortis du PrepCom-2 avec deux documents qui, constituant les premières moutures des avant-projets de la Déclaration et du Plan d'action, seront retravaillés d'ici le Sommet. Cette chance n'a pas été donnée à tous les PrepCom d'autres sommets dans le passé.»

Avez-vous l'impression que le gros du travail est fait ?

«Non, nous n'avons fait, comme on dit, que débroussailler le sentier. Il reste à creuser les sillons. De ce point de vue, cette étape d'intersession est capitale car elle permettra d'aller plus loin dans la finalisation de ces deux documents que je viens de mentionner et d'avancer dans la construction d'un nouveau partenariat entre les différents grands acteurs de la société de l'information.»

Peut-on parler à ce stade déjà d'une ébauche de vision commune de la société de l'information ?

«Absolument, ceci était clairement perceptible à travers les résultats des conférences régionales et a été confirmé au PrepCom-2. Ce qui fait le paradoxe de notre situation, parce bien qu'ayant aujourd'hui tous les éléments d'une vision commune de la société de l'information, ceux-ci sont malheureusement occultés par les débats sur la procédure créant un sentiment de discorde

«La toute première priorité est celle d



globale. Or, s'il est certain que nous aurons, au cours de la préparation du contenu du Sommet, de grands thèmes de discorde qu'il faudra encore mieux identifier, il existe aujourd'hui un consensus sur bien des points importants à intégrer dans les documents de base du Sommet. Je pense que le travail du Groupe informel ouvert du PrepCom-2 qui se réunira en juillet à Paris nous permettra de renforcer cette perspective.»

PrepCom-2 a été marqué par la présence de deux chefs d'Etat, peut-on s'attendre à une représentation encore plus relevée dans le cadre de PrepCom-3 en septembre prochain?

«PrepCom-3 est censé se focaliser sur la finalisation des avant-projets de la Déclaration et du Plan d'action et sur l'élaboration du Règlement intérieur applicable au Sommet lui-même. Au PrepCom-1 était adopté uniquement le règlement intérieur pour les sessions du Comité de préparation. Les travaux du PrepCom-3 devront être entrepris dans l'esprit de la résolution 56/183 de l'Assemblée générale des Nations Unies qui souligne la nécessité de l'implication de la société civile et du secteur privé à côté des gouvernements. Ce sera l'occasion de stabiliser et de mieux finaliser les nouvelles relations partenariales entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans le cadre du Sommet et de la nouvelle société en construction. Il faudra que nous arrivions au Sommet avec une vision très précise du rôle et de la place de chaque grand acteur dans ce processus qui mène à la construction d'une société de l'information pour tous, en prélude à la société de la connaissance et du savoir partagé.»

Quel est, à votre avis, le domaine dans lequel PrepCom-2 se caractérise par une avancée vraiment significative et celui pour lequel des efforts tout aussi significatifs restent encore à accomplir?

«Une avancée significative a été faite au PrepCom-2 par la création du Bureau de la société civile et par la perception par l'ensemble des acteurs gouvernementaux de la nécessité d'une plus grande implication de tous les acteurs concernés dans le processus. L'effort d'auto-organisation de la société civile doit être salué à sa juste valeur, bien qu'il reste encore beaucoup à faire afin d'affiner, par exemple, le choix et la définition des "familles" de la société civile.»

Concernant les préparatifs du Sommet, quelles sont les priorités pour le prochain semestre?

«La toute première priorité est celle d'avancer dans les négociations sur le contenu pendant cette période d'intersession, non seulement d'une manière pertinente, mais aussi d'une manière susceptible d'attirer l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement afin qu'ils soient massivement présents à Genève lors de la première phase du Sommet, tout en percevant la nécessité de se retrouver à Tunis. La deuxième priorité consiste dans l'effort de renforcer les nouvelles relations partenariales en créant plus de confiance entre les différents grands acteurs de la société de l'information. Une autre priorité est, bien sûr, celle de la préparation d'un projet de règlement intérieur du Sommet permettant d'assurer la plus grande mobilisation des différents acteurs de la société de l'information.»

Les questions liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication seront-elles soulevées au cours de la réunion du G8 début juin à Evian? «Je l'espère bien, d'une part parce que la réunion du G8 à Evian fait suite à celle de Kananaskis qui s'est penchée sur le projet du NEPAD en tant que nouvelle initiative africaine, mettant l'accent, entre autre, sur les NTIC, et d'autre part parce que nous avons lancé plusieurs initiatives pour attirer l'attention des plus hautes autorités qui seront présentes à Evian sur les enjeux de la société de l'information et sur le SMSI en préparation.»



Société civile Evénement historique!

e Sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI), qui se tiendra à Genève en décembre 2003 et à Tunis en 2005, veut jeter les bases de la société que nous voulons construire pour ces prochaines décennies, compte tenu des changements profonds qui résultent de la mondialisation et des avancées scientifiques, notamment des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Suite à l'adoption de la résolution 56/183 par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui «encourage les contributions effectives et la participation des organisations non-gouvernementales, de la société civile et du secteur privé, (et les invite) à contribuer et à participer dans le processus intergouvernemental préparatoire du Sommet et au Sommet proprement dit» la société civile s'est fortement mobilisée. Son engagement procède du constat que seule une véritable et effective collaboration entre tous les acteurs du développement durable - les gouvernements, le secteur privé et la société civile permettra de développer une société de l'in-



Conférence de presse de clôture du PrepCom-2

formation qui réponde aux aspirations de toutes les populations.

Pour répondre à ce défi, la société civile mondiale s'est dotée d'un Bureau international de la société civile. Cette décision a été prise à l'occasion de la deuxième session du Comité préparatoire (PrepCom) qui s'est tenue à Genève du 17 au 28 février 2003, après d'intenses consultations que la

Division «société civile» du Secrétariat exécutif du Sommet a organisées avec de nombreux représentants de la société civile durant plus d'une année. Le Bureau international de la société civile représente un «tournant décisif» dans l'histoire des Nations Unies et de la négociation internationale, dans la mesure où, pour la première fois, la société civile se donne les moyens de participer effectivement au débat et assure ses responsabilités d'interlocuteur des gouvernements. Dans le cadre du SMSI, le Bureau ouvre de nouvelles perspectives pour aborder toutes les questions qui se posent pour répondre aux préoccupations concrètes de nos concitovens.

Le Bureau est composé des grandes « familles » de la société civile mondiale : les syndicats, les milieux de l'éducation et universitaires, la communauté scientifique et technologique, les médias, les créateurs et acteurs de la culture, les pouvoirs locaux, les ONG, les jeunes, les femmes, les peuples autochtones, les handicapés, etc. Il comprend en outre des points de contact régionaux afin de tisser des liens avec tous les continents.

Tout comme pour le Bureau gouvernemental, le Bureau international de la société civile a essentiellement des fonctions d'ordre organisationnel. Le Bureau de la société civile n'a pas pour vocation de se pencher luimême directement sur les thèmes du Sommet. Il lui appartient en revanche de sensibiliser toutes les forces vives de la société civile pour leur permettre d'exprimer leur attentes. Il a pour but de relayer ces positions et d'assurer qu'elles soient prises en compte dans le processus préparatoire et dans le Sommet lui-même. Le Bureau pourra notamment gérer le «fonds de facilitation» de la société civile, qui vise à soutenir financièrement la plus large participation des membres de la société civile au Sommet, et plus particulièrement des pays les moins développés et des groupes défavorisés.

Le Bureau international de la société civile ouvre la voie d'un dialogue permanent avec le Bureau gouvernemental, et avec les représentants du secteur privé. Il permet ainsi de résoudre de nombreuses questions procédurales qui souvent font obstacle au bon déroulement des travaux. Lors de sa première rencontre avec les représentants du Bureau gouvernemental, le 25 février 2003, la création du Bureau international de la société civile fut saluée comme un événement historique. Pour assurer son développement, le Bureau international de la société civile travaillera étroitement avec la Division société civile du Secrétariat exécutif du Sommet, qui lui servira de secrétariat.

Alain Clerc

Directeur de la Division société civile/SMSI



Le Bureau de la société civile a été reçu par les autorités genevoises à l'Hôtel-de-Ville.

Contenus Un constat alarmant

onnectivité aléatoire, coûts des liaisons téléphoniques prohibitifs, accès aux données scientifiques en ligne hors de prix, possibilités de formation professionnelle quasi inexistantes, tels sont quelques-uns des nombreux obstacles que rencontrent les professionnels chargés, dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), de créer, traiter, diffuser ou conserver l'information en ligne.

Ce constat alarmant est celui de scientifiques, journalistes, enseignants, bibliothécaires et archivistes d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes réunis les 14, 15 et 16 mars à Lugano, dans le canton italophone du Tessin, à l'invitation de la Commission suisse pour l'UNESCO. Cette rencontre a permis à quelque 70 experts du Nord et du Sud de prendre la mesure des effets désastreux de la fracture numérique sur ces catégories professionnelles, sans lesquelles la société de l'information n'aurait d'information que le nom. La difficulté que rencontrent les professionnels des contenus travaillant dans les PMA d'avoir accès à l'information et à la connaissance non seulement les empêche de participer activement à la coopération internationale dans leurs domaines de compétence respectifs, mais leur exclusion de la société de l'information constitue aussi un lourd handicap pour le développement social, économique et culturel de leurs pays déjà terriblement défavorisés, dans la mesure où l'information est désormais au coeur de la plupart des secteurs de l'activité humaine.

Tout en prenant note avec satisfaction que la fracture numérique figure en tête des préoccupations des diverses instances chargées de préparer le prochain Sommet mondial sur la Société de l'information, les organisations professionnelles internationales représentatives des professionnels des contenus sont soucieuses que la Déclaration et le Plan d'action qui seront adoptés à Genève, en décembre prochain, ne se limitent pas à un énoncé de principes et de bonnes intentions restant sans lendemain, mais qu'ils se concrétisent rapidement sur le terrain, dans la vie de tous les jours. A cette fin, elles ont préparé, en étroite collaboration avec plusieurs de leurs membres dans les PMA, une série de projets nationaux et régionaux, dont la réalisation permettrait, par des mesures très concrètes, de réduire la fracture numérique dans leurs domaines de compétence respectifs. L'élaboration de ces projets s'est faite sur la base

L'élaboration de ces projets s'est faite sur la base d'études approfondies qu'ont menées, au cours de l'année 2002, les associations professionnelles internationales, en collaboration,

pour certaines d'entre elles, avec des professeurs de l'Université de la Suisse italienne de Lugano (USI). Ces études ont permis d'identifier quels sont les obstacles et difficultés auxquels les professionnels des PMA sont confrontés au niveau de leurs activités quotidiennes. Des propositions de mesures concrètes ont ensuite été développées, profession par profession, pour lever ces obstacles et remédier à ces insuffisances, et créer ainsi les conditions permettant aux professionnels des PMA d'acquérir les moyens de participer au partage de l'information, d'accroître leurs compétences et d'être en mesure de prendre pleinement part à la coopération internationale dans les domaines professionnels qui sont les leurs. Une fois finalisés, ces projets seront soumis à la considération des participants au Sommet de Genève comme exemples concrets de ce qu'il est possible de faire pour réduire la fracture numérique dans les PMA.

Alain Modoux



Les participants à la table ronde de Lugano devant l'entrée de l'Université de la Suisse italienne.

Paroles de visionnaire



«La solidarité numérique consisterait par exemple à dire que tout pays dont le taux d'utilisation d'internet est supérieur à un certain chiffre devrait mener telle et telle action quantifiée en direction des pays dont le taux est inférieur à un chiffre donné. L'Union Internationale des Télécommunications pourrait alors établir les différentes plages statistiques et coordonner ces actions en rapport avec les gouvernements et le secteur privé. Pratiquement, on pourrait songer à un serpent numérique défini par une marge inférieure et une marge supérieure. L'effort commun consisterait à faire en sorte que tous les pays soient à l'intérieur du serpent. Vous voyez l'analogie avec l'intégration monétaire et la politique des convergences. Le serpent serait évolutif et les marges appelées à se rétrécir. Ce double mouvement fera disparaître à terme le gap numérique. Ce fonctionnement pourrait être explicité dans la Charte de la Solidarité Numérique que signeront tous les Etats qui auront manifesté leur adhésion.»

Abdoulaye Wade, Président du Sénégal